

La démarche régionale des Lycées Éco-Responsables



Conseil Régional d'Île-de-France
Pôle Lycées
Service Études Générales et Environnementales

Qu'est-ce que la démarche des Lycées Éco-Responsables ?

- Une démarche régionale initiée en 2011
- À destination des lycées labellisés E3D
- Qui a pour objectif de diminuer l'impact environnemental des établissements et d'encourager le déploiement de projets en faveur du développement durable
- Organisée autour de 5 thématiques :



Prévention et gestion des déchets



Gestion de l'eau



Biodiversité



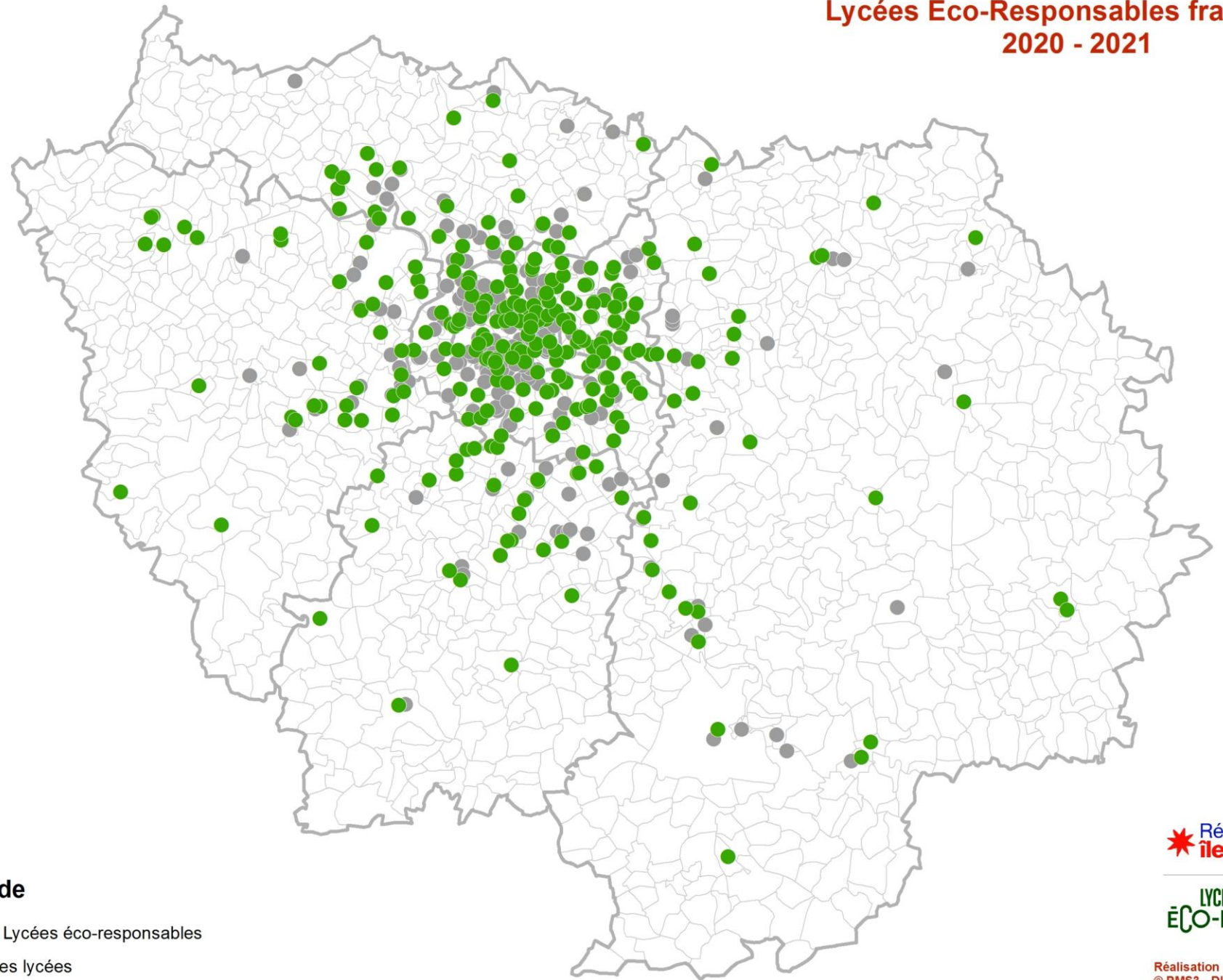
Energie-Climat



Alimentation-Santé

- Qui inclue l'ensemble de la communauté scolaire (direction, professeurs, élèves, agents)
- Qui permet d'accéder à :
 - Un accompagnement technique et opérationnel
 - Un réseau d'échange et d'information
 - Des événements sur des thématiques de développement durable
 - Un appel à projet annuel pour le financement de projets durables

Lycées Eco-Responsables franciliens 2020 - 2021



Les Lycées Éco-Responsables franciliens

Légende

- 271 Lycées éco-responsables
- autres lycées

Région
Île de France

LYCÉES
ÉCO-RESPONSABLES

Réalisation :
© PMS3 - DICOMAP - 2020



Focus sur les projets biodiversité

- **207** établissements engagés sur la thématique
- **48** projets financés en 2020-2021 pour un montant de **134 000€** (67% du budget total alloué)
- **121** établissements en gestion écologique des espaces verts
- **35** établissements en éco-pâturage
- **142** potagers
- **150** ruches qui produisent **1,5 tonne** de miel par an
- **71** établissements possédant des habitats pour la faune sauvage
- **17** prairies fleuries
- **46** grainothèques
- **26** mares pédagogiques



Comment mettre en place un projet éco-responsable dans un lycée ?

1

MONTER UN COMITÉ DE PILOTAGE

Composition :

- Des membres de la direction
- Des élèves
- Des professeurs
- Des agents

Rôle : Porter et représenter la démarche de développement durable.

2

PLANIFIER LES PROJETS À METTRE EN ŒUVRE : LE MODE PROJET

- Identifier le ou le(s) projets prioritaires
- Lister les besoins humains, matériels et financiers
- Réaliser un calendrier de réalisation en détaillant chaque étape

3

RÉALISER LES ACTIONS ET LES FAIRE RAYONNER

- Mettre en œuvre le(s) projets en suivant le planning défini
- Assurer la maintenance et le suivi du ou des projet(s)
- Communiquer sur les actions réalisées pour sensibiliser et fédérer autour du projet
- Déployer de nouvelles actions

Votre contact :

Nicolas RIHET

Coordinateur des Lycées Éco-Responsables :

nicolas.rihet@iledefrance.fr

01.53.85.56.60

06.07.82.23.81